

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Les cibles de la dyslipidémie comment s'y retrouver (CEM 240)

No d'activité : 78310

Date : mercredi le 02 juin 2021

Lieu : Web diffusion directe sur Zoom

Coordonnées :

Objectifs

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Expliquer la relation entre le taux de C-LDL et le risque de maladie CV athérosclérotique
- Déterminer quels patients en prévention primaire et secondaire pourraient bénéficier d'une baisse additionnelle de leur taux de C-LDL, en incluant des changements des habitudes de vie
- Identifier et traiter les patients avec hypercholestérolémie familiale
- Décrire le mode d'action des nouvelles classes hypolipémiantes et situer leur place dans l'arsenal thérapeutique
- Interpréter les résultats des nouvelles études cliniques en considérant la sécurité et l'innocuité de très faibles niveaux de C-LDL

Président de séance : Dr Pierre Martin

Horaire

2021-06-02	18:00	18:30	Accueil/Clôture		
2021-06-02	18:30	20:00	Conférence	Les cibles de la dyslipidémie comment s'y retrouver (CEM 240)	Dr Jean Grégoire

Webdiffusion directe sur Zoom.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à info@amom-mauricie.ca ou auprès de Madame Nathalie Roy au 819 373-7155.

Un lien Zoom vous sera fourni préalablement.

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpccm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Amgen Canada

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>